



Compte rendu de réunion du comité directeur du CMBM du 18/01/2016

Présents : Federico GILARDI, Jean-Michel DABE, Laurent SIMONNEAU, Léo GOMEZ, Christian BERGAMELLI, Thomas RIVO, Mathilde PEGUY, Arnaud MERDY, Emmanuel RANCHIN Jacqueline ECOCHARD, Morgane CRETTON, Paul VULIN.

Excusés : Michel POLETTI, Antoine TAVERNIER, Audrey GIBORY, Jordane SURDEAU.

Début de réunion : 19h30

Les thèmes soumis à l'ordre du jour sont les suivants :

1/ Point rapide sur les adhésions

2/ Réassort tenues et programmation distribution

3/ Organisation galette des rois, qui fait quoi

4/ Point sur les déplacements et notamment sur le déplacement à l'Elba trail

5/ Précisions relatives au championnat de France de Trail 2017 et TAR (décisions du comité TAR à ce sujet)

6/ Divers

1/ Point rapide sur les adhésions

A ce jour, 279 adhésions ont été validées soit 36 adhérents de plus par rapport à la saison 2014/2015.

Ces 279 adhésions se répartissent comme suit :

- 141 hommes, 109 femmes et 29 sympathisants.
- 197 réinscrits et 82 nouvelles adhésions.

La section « jeunes » comporte 31 adhérents.

**Le comité réitère le principe suivant : toute inscription en cours d'année se fera au tarif normal.
Il n'y aura pas de gestion au cas par cas.**

2/ Réassort tenues et programmation distribution

Une première partie du réassort en tee-shirt (tailles L et XL) a été récupérée par Federico le 23 décembre dernier. Le reste du réassort (tailles S et M) sera livré fin janvier.

Laurent et Morgane étiquetteront les tee-shirts et les amèneront lors des prochains entraînements. Ils seront également distribués lors de la galette des rois prévus le samedi 23 janvier.

3/ Organisation galette des rois, qui fait quoi

La galette des rois du club se tiendra le 23 janvier 2016 à partir de 17h à la salle Jean Morel à Servoz Laurent ou Federico fera un rappel par mail et Facebook aux adhérents. Les épouses (x) et enfants sont cordialement invités à partager ce moment convivial.

Fabrication des galettes : Philippe Bartoli s'est à nouveau gentiment proposé de faire 14 galettes pour le club.

Federico se chargera de les récupérer à l'hôtel Le Labrador (Praz de Chamonix) et d'acheter du cidre (30 bouteilles) pour une centaine de personnes.

Le jour même, il faudra récupérer les clés et déposer le chèque de location (80 €) de la salle en cas de paiement.

Le rendez-vous est donné à 16h devant la salle pour les membres du comité et les adhérents qui souhaiteraient aider à la mise en place de la salle.

4/ Point sur les déplacements club et sur le déplacement d'ordre privé à l'Elba trail

- Courses du printemps 2016 :

Dans la continuité des entraînements proposés notamment sur la « filière cross », Manu Ranchin propose au comité les courses suivantes :

- 3 avril 2016 : 10 km de Cluses.

- 17 avril 2016 : semi et marathon d'Annecy.

En fonction des conditions météo, la reprise des entraînements en extérieur les mardis/mercredi pourrait se faire plus tôt en vue de préparer ces événements (dès fin février si possible).

- 29 mai : championnats de France de courses en montagne à Privas (Ardèche), 12km/750m D+.

Le club vote une prise en charge des frais d'inscriptions de course (12 €) pour les personnes désireuses de courir les championnats de France de courses en montagne. Aucun niveau obligatoire n'est requis pour participer à cette course.

Cette participation a pour but d'inciter les adhérents à se positionner sur les courses fédérales pour y représenter le CMBM.

Dans ce cadre, Nicolas De Oliveira sollicite le comité en vue de bénéficier de la prise en charge des frais liés à son déplacement/inscription au championnat régional de cross-country qui se déroulera à Mably (Loire) le 24 janvier prochain.

Cette demande d'un athlète de très bon niveau s'inscrit dans le cadre d'une course fédérale et de la politique d'entraînement engagé par le club cette année.

A l'instar de ce qui a été réalisé l'année dernière pour un autre athlète, un forfait de 50 euros est voté pour prendre en charge une partie des frais de Nicolas.

De manière générale, Manu aborde la question de la mise en place d'un groupe « compétition » avec des entraînements et des objectifs de course adaptée. Cette demande s'inscrit notamment dans la continuité de la montée en puissance de la section « jeunes » et doit permettre de répondre aux attentes de ces jeunes adultes afin qu'ils ne quittent pas le club faute d'engagement en compétition.

Cette question importante nécessite maturation et doit être soumis à l'avis des membres du comité. Elle doit également être intégrée à la politique du club pour la saison 2016-2017, Il est demandé à chacun des membres du comité d'y réfléchir. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion en vue d'une décision avant la prochaine Assemblée Générale.

- Elba trail - week end du 1^{er} mai

Cette sortie est organisée à titre privée et n'engage donc pas le CMBM.

Bien qu'elle concerne des membres du club et du comité, à charge pour eux de s'organiser entre eux.

5/ Précisions relatives aux championnats de France de Trail 2017 et au TAR (décisions du comité TAR à ce sujet)

Paul Vulin rappelle le contexte : dans le cadre des 10 ans du TAR, le CMBM envisageait de labelliser le TAR 2017 comme finale des championnats de France de Trail.

Une réunion a eu lieu avec les responsables de la commune puis avec le Club des Sports.

Il ressort de ces réunions un manque de motivation et d'engagement pour porter un projet complexe pour le CMBM et qui nécessite des financements complémentaires.

Par ailleurs, le cahier des charges imposé par la FFA est complexe (gestion des partenaires...) et l'ambiance générale qui découlerait de la mise en place de cet événement ne paraît pas en accord avec les valeurs de la course et du club.

La participation du TAR comme finale des championnats de France de Trail 2017 est donc abandonnée.

En revanche, il sera proposé par le comité TAR une idée originale pour le 10e anniversaire de la course.

6/ Divers

- Conférence du 29 janvier avec P. Balducci

Sébastien Talotti a fait savoir qu'il souhaite connaître les modalités pratiques liées à la conférence.

Le RDV est fixé à 19h, début à 19h30. Un mail de rappel sera fait aux licenciés.

La mise en place et la gestion de la salle du Bicentenaire sera fait par Léo (vidéoprojecteur, récupération des clés).

Le lendemain (le 30 janvier), une sortie au lac de Passy est prévue. Divers thèmes seront abordés (gestion de course, planning d'entraînement) avec mise en application de ce qui a été abordée lors de la conférence. Préciser l'heure et le rendez-vous dans le mail à faire aux licenciés.

- Soirée des bénévoles TAR

Mathilde Peguy aborde l'ambiance et le contexte de cette soirée qui apparaissait un peu morose.

Après débats, il est rappelé que cette soirée est celle des bénévoles du TAR et qu'elle vise à les remercier. En revanche, le comité n'est pas contre le maintien des entraînements ce jour si les coachs y tiennent (horaires à adapter en fonction).

- Règles pour une inscription prioritaire (sans tirage au sort) aux courses de l'UTMB

Dans le cadre du partenariat qui lie le CMBM et l'UTMB, le club dispose de 20 places non soumises au tirage au sort.

A l'issue de la période de préinscription, l'UTMB communique au CMBM la liste de ses membres qui souhaitent participer à une des courses. Pour bénéficier d'une inscription prioritaire, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Être membre du club pour la deuxième année consécutive au moins ;
- Avoir réalisé plus de 30 heures de bénévolats dans l'année, et par ordre de priorité :
 1. aux ateliers de l'UTMB,
 2. à l'organisation du trail des Aiguilles Rouges,
 3. à l'organisation du relais nocturne,
 4. à l'organisation du Run & Skate.

Pour leur implication dans la vie du club, les membres du comité directeur du club sont également prioritaires.

Le tableau de suivi des heures est géré par Christian Bergamelli.

Cette année, peu de candidats satisfaisaient à la règle des 30 heures. La sélection a donc été étendue par durée décroissante jusqu'à attribuer les 20 places.

A titre d'information, Christian Bergamelli et Paul Vulin sont inscrits sur l'OCC et la TDS mais sont hors quota CMBM.

- Assemblée Générale du club

Pour des raisons pratiques, la date de l'Assemblée Générale est modifiée au 15 avril 2016. Elle se déroulera à la salle Jean Morel à Servoz.

Antoine Tavernier confirmera la réservation de la salle auprès de la mairie. Laurent Simonneau contactera la Poêlée Géante pour réserver le repas.

- Sortie montagne sur Cogne (Italie)

Une sortie en montagne est fixée le week end du 9 et 10 juillet 2016.

Pour des raisons pratiques d'encadrement et de sécurité, cette sortie ne pourra accueillir une soixantaine de participants maximum.

Le départ se fera en minibus (en prévoir 7) depuis Chamonix le 9 juillet matin vers Cogne et le retour se fera le 10 juillet.

L'hébergement en demi-pension sera assuré par le refuge de Vittorio Sella.

3 types de parcours seront proposés : court, moyen, long.

Le coût pour le club est évalué à : 600 € (location des 7 minibus), 140 € (pour le tunnel du Mont-Blanc si cartes d'abonnement), 140 € (essence).

Le coût de la 1/2 pension au refuge (env. 50 euros/pers) reste à la charge des participants.

L'encadrement sera assuré par 3 à 5 accompagnateurs. Les personnes suivantes seront sollicitées en vue de cette sortie : Sandra Ortiz, Jacques Belissent, Jean Pierre Serrasset, Caroline Olivier, Séb Talotti, Lionel Chatelard, Jacky Peche pourront être contactés par Manu Ranchin.

Fin de réunion : 22h20.

La prochaine réunion du comité est fixée le 15 février 2016.